

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est par les présentes donné par la soussignée :

Lors de la séance régulière qui se tiendra le lundi 8 avril 2024, à 19h00 au 41, avenue Caron (bibliothèque), Saint-Basile :

• Le RAPPORT FINANCIER et le RAPPORT DES VÉRIFICATEURS de la Ville de Saint-Basile pour l'année 2023 seront déposés tel que stipulé par l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ à Saint-Basile ce 28 ° jour de mars deux mille vingt-quatre.

Manon Johin

Directrice générale adjointe, greffière-trésorière par intérim